

Politique développement durable


ORDRE DE MALTE
FRANCE
CPMPM et MAS
Saint Jacques Roquetaillade


C'est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » - Commission Brundtland ONU

Le développement durable repose sur trois piliers : Environnement, social/sociétal et économie

Conscients de l'impact de leurs activités sur l'environnement et de leur responsabilité en matière de développement durable, au regard de leurs activités et de leur nature associative, les établissements Saint Jacques Roquetaillade sont engagés dans une démarche développement durable.

Nos engagements :

Intégrer le développement durable dans la stratégie de l'établissement

- Réaliser un diagnostic développement durable
- Intégrer un volet "développement durable" dans les projets des établissements
- Assurer la promotion de la politique développement durable et sensibiliser les professionnels aux enjeux du développement durable



Réduire l'impact environnemental de l'établissement

- Améliorer le tri et réduire les déchets
- Agir sur les consommations d'énergies et les rejets de CO2 : changement de mode de chauffage, électricité verte, construction de bâtiments moins énergivores



Préserver la biodiversité

- Entretenir le parc des établissements avec une politique 0 pesticides
- Limiter l'utilisation de produits dangereux



Participer au développement des compétences des salariés et sur le territoire

- Former et développer les compétences des salariés tout au long de leur carrière (plan de formation)
- Accueillir des stagiaires sur tous les métiers des établissements
- Intervenir dans les écoles et au sein de congrès
- Faire de la prévention en santé publique (tabac, vie affective – groupe EVARS, danger d'internet...)

Promouvoir la qualité de vie au travail

- Réaliser des enquêtes qualité de vie au travail
- Développer le travail en équipe
- Favoriser les espaces d'échanges et d'écoute
- Promouvoir la santé et la sécurité des salariés



Collaborer avec les professionnels, les usagers et les partenaires locaux

- Impliquer les professionnels et les usagers dans les grands projets des établissements
- Favoriser les partenariats locaux